



Déclaration sur l'honneur de revenus et de patrimoine

Prénoms
Nom
Numéro DUF

Vous trouverez les règles relatives à l'aide financière et des annexes indiquant notamment toutes les prestations dans le « [Règlement relatif à l'aide financière aux résidents des centres d'accueil de l'État](#) » (règlement financier).

UDI vous accorde une aide financière uniquement si vous ne disposez pas de ressources personnelles pour vivre. Si vous avez des revenus et/ou un patrimoine, cela signifie que vous disposez de ressources totalement ou partiellement suffisantes pour vivre. Dans ce cas là, vous ne recevrez pas d'aide financière, ou celle-ci sera réduite en fonction du montant de vos revenus et/ou patrimoine. Si vous touchez un salaire d'une certaine importance, un loyer vous sera également demandé.

Déclarez vos revenus ou votre patrimoine

Afin que nous puissions vous donner l'aide financière appropriée, vous devez indiquer au centre d'accueil si vous avez des revenus ou un patrimoine. Pour ce faire, vous devez signer la présente déclaration sur l'honneur. Ces informations seront uniquement utilisées pour calculer votre aide financière.

Documents à fournir

Lorsque le centre d'accueil vous le demande, vous devez fournir des documents prouvant que vous remplissez toujours les conditions d'obtention d'une aide financière. Si vous ne présentez pas les documents exigés par UDI, votre aide financière sera supprimée.

Voici les documents à fournir :

- une copie de votre dernier bulletin de salaire, si vous êtes salarié,
- une copie de votre contrat de travail, si vous êtes salarié,
- un relevé bancaire indiquant le solde du dernier mois, si vous êtes titulaire d'un compte bancaire norvégien,
- un extrait de l'avis d'imposition de l'année précédente délivré par les autorités fiscales,
- un relevé de NAV indiquant les éventuelles prestations de sécurité sociale reçues au cours des 12 derniers mois.

Déclaration sur l'honneur

- Je certifie avoir compris le contenu et l'importance de la déclaration sur l'honneur et avoir fourni des renseignements qui sont, à ma connaissance, corrects.
- Je certifie avoir donné au centre d'accueil des renseignements sur mon éventuel patrimoine disponible et/ou mes revenus. Si je touche un patrimoine et/ou des revenus pendant la période où je réside au centre d'accueil, je suis tenu(e) d'en informer le centre et de lui fournir les pièces justificatives nécessaires. Je dois également l'informer de tout changement dans mes revenus et/ou mon patrimoine.
- Je sais que le fait de sciemment communiquer des informations incorrectes ou incomplètes concernant mes revenus et/ou mon patrimoine est passible d'une plainte auprès de la police.
- Je sais que les prestations financières dont je bénéficie peuvent être réduites ou supprimées si je donne des informations incorrectes ou incomplètes concernant mes revenus et/ou mon patrimoine.

Date

Signature du demandeur d'asile

Signature de l'employé du centre
d'accueil